

ALGÉRIE : le multipartisme à l'épreuve

Tribune politique
sur le petit écran

ALGER

de notre correspondant

Le président de la République, M. Chadli Bendjedid, a signé mercredi 5 juillet, jour du vingt-septième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, la loi sur les associations à caractère politique que l'Assemblée populaire nationale (APN) avait adoptée trois jours auparavant (*le Monde* du 4 juillet). « Si le 5 juillet 1962 était la restauration de l'Etat, la libération du peuple, nous entrons aujourd'hui dans une autre phase de l'histoire algérienne : l'approfondissement de la démocratie », a estimé le ministre de l'information et de la culture, M. Mohamed Ali-Ammar, dernier invité d'une émission de la radio nationale au cours de laquelle les représentants de plusieurs partis se sont exprimés en direct.

Deux heures durant, la Chaîne 3, émettant en français a, en effet, ouvert son antenne successivement à M. Mustapha Toumi, porte-parole d'un rassemblement de cinq partis (UFD, PSD, MDA, UFP, PNA) qui ont choisi de s'exprimer collectivement depuis le 24 mai dernier, M. Abdelhamid Benzine, dirigeant du Parti d'avant-garde socialiste (PAGS, émanation du Parti communiste algérien), M. Abbassi Madani du Front islamique de salut (FIS), M. Kamel Souidi, membre de l'Organisation socialiste des travailleurs (OST, section algérienne de la IV^e Internationale socialiste), M. Bachir Rezzoug, un journaliste engagé dans le Mouvement des journalistes autonomes (MJA) et l'écrivain Kateb Yacine.

C'est de façon presque improvisée que l'animateur de l'émission *Transparences*, M. Youcef Tahar, a invité les responsables de « tous les partis, les intellectuels » et « les représentants des deux Ligues des droits de l'homme, M^{me} Miloud Brahimi et Abdennour Ali-Yahia », à intervenir au téléphone (1), au terme d'un entretien de trois quarts d'heure avec le ministre de l'intérieur et de l'environnement, M. Aboubakr Belkaïd.

« Je suis sans réserve pour la démocratie. Et la démocratie engendre inévitablement le multipartisme », a répondu sans ambages M. Belkaïd à Youcef Tahar, qui lui faisait remarquer qu'il était « le premier ministre de l'intérieur du multipartisme ». M. Belkaïd, après avoir rapidement rappelé quelle était la marche à suivre pour la création ou la légalisation d'une association à caractère politique, a indiqué que « son ministère s'organisait en

conséquence » et qu'il avait prévu « dans l'organigramme une direction des libertés publiques ». Interrogé sur la manifestation des mouvements féministes devant l'APN (*le Monde* du 4 juillet), le ministre s'est déclaré « très agréablement surpris de voir que des citoyennes se sont rassemblées pour dénoncer l'intolérance ». Il a estimé que « des manifestations de ce genre, surtout lorsqu'elles s'inscrivent dans le respect de la loi et l'esprit de la Constitution, sont tout à fait positives ».

« L'intolérance est la pire des violences. (...) Ça n'était pas seulement les actes physiques, mais aussi les paroles et la manière de conditionner les esprits, refuser d'écouter l'autre, imposer une façon de se conduire. C'est certainement le risque le plus grave qui puisse peser sur une société de progrès. Elle doit être combattue par tous les citoyens qui aspirent à une société moderne », a affirmé M. Belkaïd.

Le retour
des exilés

Interrogé sur un possible retour d'exilés politiques, sans qu'à aucun moment les noms de MM. Ahmed Ben Bella, Hocine Aït Ahmed ou Mohamed Boudiaf soient prononcés, le ministre de l'intérieur a rappelé que « la liberté de circulation, d'organisation, d'association, les libertés individuelles sont garanties par la Constitution ». « Les Algériens qui sont à l'extérieur et qui veulent rentrer dans leur pays peuvent le faire », a-t-il souligné avant d'ajouter avec insistance : « Tous les Algériens sans exception ; il n'y a aucune restriction à ce sujet. Il n'y aura pas de délits d'opinion en Algérie ».

L'émission de M. Youcef Tahar, *Transparences*, n'a que quelques semaines d'existence. Mais elle est déjà une tribune attendue avec impatience par les observateurs de la vie politique algérienne. Ayant le ministre de l'information en ligne, le journaliste de la Chaîne 3 lui a demandé de confirmer publiquement s'il avait la liberté d'inviter « tout le monde à cette émission ». M. Ali-Ammar n'a pas hésité une seconde : « Oui, tout le monde pourra venir », a-t-il répondu, précisant simplement que, « dans le cadre du pluralisme, il est impératif de respecter l'opinion d'autrui ».

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) M. Miloud Brahimi et M. Abdennour Ali-Yahia n'ont répondu ni l'un ni l'autre à l'invitation du journaliste de la Chaîne 3.